

ouverts, les commis coupèrent les couvertures et les étoffes de laines et de coton, en coupons assez grands pour envelopper le corps, et en faire une chemise, des pantalons, etc., etc. Tous ces morceaux furent jetés en morceau au pied du poteau de la tribu pour laquelle ils étaient destinés. Précédemment, un certain nombre de chefs pris dans chaque tribu, avaient apporté au département un faisceau de petits morceaux de bois de cèdre, de la grosseur d'un crayon de portefeuille, sur lesquels étaient marqués le nombre des individus qui espéraient avoir part aux présents de leur *grand-père*. (c'est-à-dire le roi). Ces morceaux de bois étaient de longueurs différentes ; les plus longs désignaient le nombre des guerriers de chaque tribu ; ceux qui venaient ensuite indiquaient celui des femmes, et les plus petits celui des enfants.

Les préparatifs étant achevés, on dit aux chefs d'assembler leurs guerriers dispersés dans les environs ; en quelques minutes ils arrivèrent, et après les avoir rangés en cercle autour de lui, le gouverneur leur fit un discours analogue à la circonstance, cérémonie qui doit toujours accompagner toute espèce d'affaires avec les Indiens. Il leur dit : « Que
» leur bon père, leur grand-père, qui demeure de l'autre
» côté du grand lac, (voulant dire le roi), toujours attentif
» au bonheur de tous ses fidèles sujets, avait, avec sa bonté
» ordinaire, envoyé les présents qu'ils voyaient devant eux,
» à ses bons enfants les Indiens ; qu'il y avait des fusils, des
» haches et des munitions pour les jeunes gens, et des habits
» pour les vieillards, les femmes et les enfants ; qu'il espé-
» rait que les premiers n'emploieraient pas les instruments